

Organisation

Le système d'organisation des soins est celui de la psychiatrie de secteur. Il vise à dispenser aux usagers des soins pertinents au plus près de leur domicile, en assurant une continuité de prise en charge.

Le CH. VALVERT dessert les **11ème et 12ème arrondissements de Marseille, les communes d'Aubagne, Cuges-les-Pins, Gemenos, Auriol, Belcodène, La Bouilladisse, Gréasque, Saint Savournin, La Destrousse, Peypin, Roquevaire, La Penne sur Huveaune, La Ciotat, Ceyreste, Roquefort la Bédoule, Cassis, Carnoux, Cadolive, les cantons d'Allauch et Plan de Cuques et le 10ème arrondissement de Marseille pour la pédopsychiatrie.**

Le CH. VALVERT est organisé en pôles, qui sont des regroupements d'activités médicales ou logistiques.

**CENTRE HOSPITALIER
VALVERT**

78, Boulevard des
Libérateurs
13011 Marseille
04 91 87 67 00